



Projet pédagogique

**Accueil périscolaire Germaine Chemin
2017-2018**

1. Rappel des objectifs éducatif du SIVOM
2. Accueil de Loisirs périscolaire Jean de la Fontaine
 1. Implantation
 2. Public
 3. horaires
3. Accueil de Loisirs périscolaire Germaine Chemin
 4. Implantation
 5. Public
 6. horaires
4. Objectifs pédagogiques de l'accueil de loisirs
 - Activités
 - Repas
 - Hygiène / Santé
 - Relation
 - Repos / Rythme de vie
5. Fonctionnement de l'accueil périscolaire

- Accueil du matin, accueil du midi, NAP, accueil du soir et étude

- Activités, repas

- Moyens humains

- Moyens matériels

6. Rôle de l'équipe d'encadrement

- Rôle du directeur

- Rôle de l'animateur

7. Evaluation

1. Rappel des intentions éducatives de l'organisateur

Développer une éducation citoyenne: Donner la possibilité aux jeunes de développer leur sens du civisme.

Impliquer les enfants et les jeunes à l'organisation de leur temps libre: Rendre les jeunes acteurs de leurs temps libres en favorisant la prise d'initiatives.

Lutter contre les exclusions et les discriminations: Apprendre à écouter et à accepter les différences de l'autre et de s'en enrichir.

Développer l'autonomie et la responsabilité: Être capable de vivre et de découvrir des situations nouvelles avec ou sans l'aide de l'adulte et être acteur de ses choix.

Défendre les principes de laïcité: la Mairie de Saint André de la Roche, rejette et refuse toute forme et expression d'intégrisme, de sectarisme et d'extrémisme.

Favoriser l'ouverture vers l'extérieur et éduquer à l'environnement: Permettre à chacun de découvrir un environnement nouveau et de le sensibiliser au respect de celui-ci.

Aider les enfants à se former sur le plan physique, intellectuel et social: Contribuer à l'éducation du citoyen, en proposant un panel d'activités de loisir éducatif varié adapté à chacun, en proposant des activités créatives, ludiques, culturelles ou de motricités dans lesquelles l'enfant et le jeune sera acteur à part entière afin qu'il puisse se réaliser et agir sur son milieu en le transformant ou en s'y adaptant et en mettant en place tous les éléments favorisant un cadre accueillant et fonctionnel.

Favoriser le développement des liens sociaux: la socialisation est un processus par lequel l'enfant et le jeune développe de nouvelles rencontres par différents modes de communication et tisse un réseau amical lui permettant de s'enrichir.

Respecter les rythmes biologiques et les rythmes de vie de l'enfant et du jeune: En favorisant une éducation alimentaire globale et en répondant à des besoins de repos et d'activités.

Veiller en permanence à la santé physique et morale de l'enfant et du jeune: En sensibilisant les habitudes en matières d'hygiène et de sécurité tant sur le plan physique que morale.

2. Accueil de Loisirs périscolaire Germaine Chemin

- **Implantation** : L'accueil de loisirs périscolaires a lieu dans l'école maternelle Jean de la Fontaine pour des raisons de qualité d'accueil, de locaux adaptés pour les enfants. Elle fait partie des 2 écoles présentes sur l'Abadie, distantes d'une centaine de mètres. Elle se situe également sur la colline de l'Abadie à quelques kilomètres de Saint André De La Roche.
- **Public** : Les enfants âgés de 6 à 10 ans fréquentent l'établissement scolaire Germaine Chemin et l'accueil périscolaire mais également les activités proposées par le SIVOM (Babi Club, Babi Gym ...). La plupart des enfants habitent à l'Abadie.
- **Horaires** : Les accueils périscolaires se déroulent à l'école Jean de la Fontaine, ils se divisent en plusieurs temps :
 - L'accueil du matin de 7h15 à 8h30
 - L'accueil du midi de 12h à 14h
 - L'accueil du soir de 16h30 à 18h30

3. Objectifs pédagogiques de la vie quotidienne de l'accueil de loisirs.

4. Fonctionnement de l'accueil périscolaire

L'enfant étant dans une période de construction, de croissance et d'apprentissage, il a besoin de repos, de temps calme et d'être encadré. Le respect du rythme, de la courbe d'intensité est alors primordial ; tout au long de la journée ces caractéristiques sont prises en compte.

- **L'accueil du matin** : l'enfant y est accueilli dès 7h15 dans la salle d'animation, accompagné par ses parents. Ce temps d'accueil peut être considéré comme un temps de « réveil » où chaque enfant agit à son rythme. Il est proposé durant ce temps là, aux enfants qui le souhaite, un petit déjeuner organisé par les animateurs présents. L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé et personnalisé. Son rôle est de permettre à chacun de se retrouver dans ce lieu ; à travers un échange, un jeu, une histoire. Le lieu d'accueil est pourvu en matériel d'activités permettant à l'enfant de choisir entre l'activité et la non-activité.

Sans oublier d'être disponible auprès des parents. Les discussions avec les parents seront importantes dans le but de les rassurer, de leur expliquer le déroulement de la journée, l'organisation des activités. L'attitude des animateurs doit être en accord avec les objectifs visés : accueillants, disponibles, ils accompagnent les enfants dès leur arrivée ; que ce soit pour les enfants ou les parents ; il est donc indispensable de leur offrir des conditions d'accueil convenable. L'animateur sera un relais d'information entre l'équipe pédagogique et les parents. En effet, tout au long de l'année, des gouters et des petits déjeuners sont organisés et les parents conviés. C'est un moyen de permettre aux parents de voir le fonctionnement de l'accueil périscolaire et des activités proposées à leurs enfants. Les enfants sont contents de passer du temps avec leurs parents, de leur montrer le lieu où ils évoluent. Et pour l'équipe d'animation, ces temps permettent d'expliquer les démarches mises en œuvre dans l'accueil de leurs enfants, la connaissance des animateurs et d'instaurer un climat de confiance entre nous et les parents.

➤ **L'accueil du midi** : les enfants sont récupérés dans leur classe par les animateurs à 12h.

- **Primaires**: les animateurs récupèrent les enfants à Germaine Chemin, les comptent pour ensuite se rendre sur le lieu où les animations, la cantine a lieu c'est à dire à l'école Jean de la Fontaine. Le service est assuré à 12h45 dans le réfectoire du haut (35 enfants max) et dans celui du bas. Tous les enfants sont réunis vers 13h45 sur le plateau.

Ce temps d'accueil permet aux enfants de participer à différentes activités proposées par l'équipe d'animation. Les institutrices récupèrent les élèves à 14h. Durant cette période, les enfants ont le choix de participer à une activité ou non. Ces dernières, sont préparées et mises en place par les animateurs ; le but étant de faire découvrir aux enfants de multiples activités.

L'équipe d'animation joue un rôle prépondérant dans le suivi des enfants, en effet, une bonne communication est nécessaire entre les animateurs, le responsable périscolaire et l'équipe enseignante.

➤ **L'accueil du soir**: ce temps d'accueil est mis en place de 16h30 à 18h30, durant lequel les animateurs récupèrent les enfants dans leur classe. Ils font l'appel, notent les absents et emmènent les enfants dans la salle d'animation, dans la cour selon les conditions météorologiques. Jusqu'à 17h, ce créneau est réservé à l'organisation du goûter. Avec le reste du groupe, des activités sont mises en place jusqu'à ce que les parents viennent les chercher, en outre, tous les soirs un animateur prend un groupe avec lui pour aller s'occuper des différentes tâches à réaliser à la petite ferme.

Cette année, la mise en place de l'accompagnement aux devoirs se déroulera sous forme de petits ateliers ludiques où les enfants pourront participer aux différents ateliers proposés : petite ferme, activités manuelles, sportives, accompagnement aux devoirs, activités libres.

Nous confions les enfants aux personnes désignées sur la fiche sanitaire, par mesure de sécurité, les animateurs sont amenés à demander une pièce d'identité à la personne que vous avez choisie, dans la mesure où ils ne l'ont jamais vu.

➤ **Les activités :** Tout au long de l'année, l'équipe d'animation a pour objectif de proposer, de mettre en place et d'accompagner les enfants sur une multitude d'activités dans le cadre de leur projet d'animation. En effet, des activités culinaires, sportives, manuelles, d'éveil seront proposées. Dans le but de pouvoir communiquer, informer, rassurer les parents ; un planning est affiché devant l'école et décrit l'organisation de la semaine.

Egalement, durant les temps d'accueil, les animateurs et responsable joueront un rôle prépondérant sur la sensibilisation de certaines notions comme le respect, le partage...

Pour les animateurs, la valorisation des enfants à travers ses réalisations sera à développer sur le long de l'année.

Les repas : Que ce soit au moment de l'accueil du matin (petit déjeuner), ou sur le temps du midi (déjeuner) mais aussi sur celui du soir (goûter) ; le repas est un instant privilégié où les animateurs et les enfants se retrouvent, discutent, partagent. Ces moments permettent aux enfants d'avoir certaines responsabilités (se servir à table, débarrassé, ranger...) ce qu'ils apprécient réellement.

Il nous faut rester tout de même attentif, sur le fait que les enfants mangent, goûtent pour que chacun fasse un repas équilibré.

➤ **Les moyens humains**

- 1 directeur BPJEPS LTP
- 1 animateur BPJEPS
- 1 animateur BAFD en cours / STAPS
- 3 animateurs BAFA
- 2 animateur BAFA STAGIAIRE
- 1 animateur SF

➤ **Moyens matériels (Jean de la Fontaine & Germaine Chemin)**

- 1 salle d'évolution
- 1 salle d'animation
- 2 réfectoires de restauration
- 2 cours
- 1 plateau dédié aux jeux
- 1 terrain de sport
- 1 petite ferme
- WC maternelles
- WC primaires
- Auberge des Amis

Le fonctionnement de cette année est soumis aux changements et aux évolutions dues aux évènements récemment déroulés au sein de notre pays. En effet, les établissements scolaires sont placés sous le signe **VIGIPIRATE ALERTE ATTENTAT**. Ce qui entraîne un accueil spécifique et adapté des enfants, des parents, des intervenants. Plus aucune personne ne doit rentrer dans l'enceinte de l'école sans y être autorisé préalablement, les animateurs se doivent d'être attentifs à ce fonctionnement. La récupération des enfants se fait selon des horaires précis et espacés.

5. Rôle de l'équipe d'encadrement

➤ Rôle du directeur

Le directeur de l'accueil périscolaire est le responsable du bon fonctionnement ; tant sur le plan matériel que sur le plan humain. Il doit être le moteur de l'équipe, être à l'écoute mais également doit être disponible, présent pour encourager, conseiller et diriger son équipe d'animation. Il permet aussi de faire le lien entre les animateurs et le service enfance jeunesse auquel il doit bien évidemment rendre des comptes régulièrement pour une bonne communication.

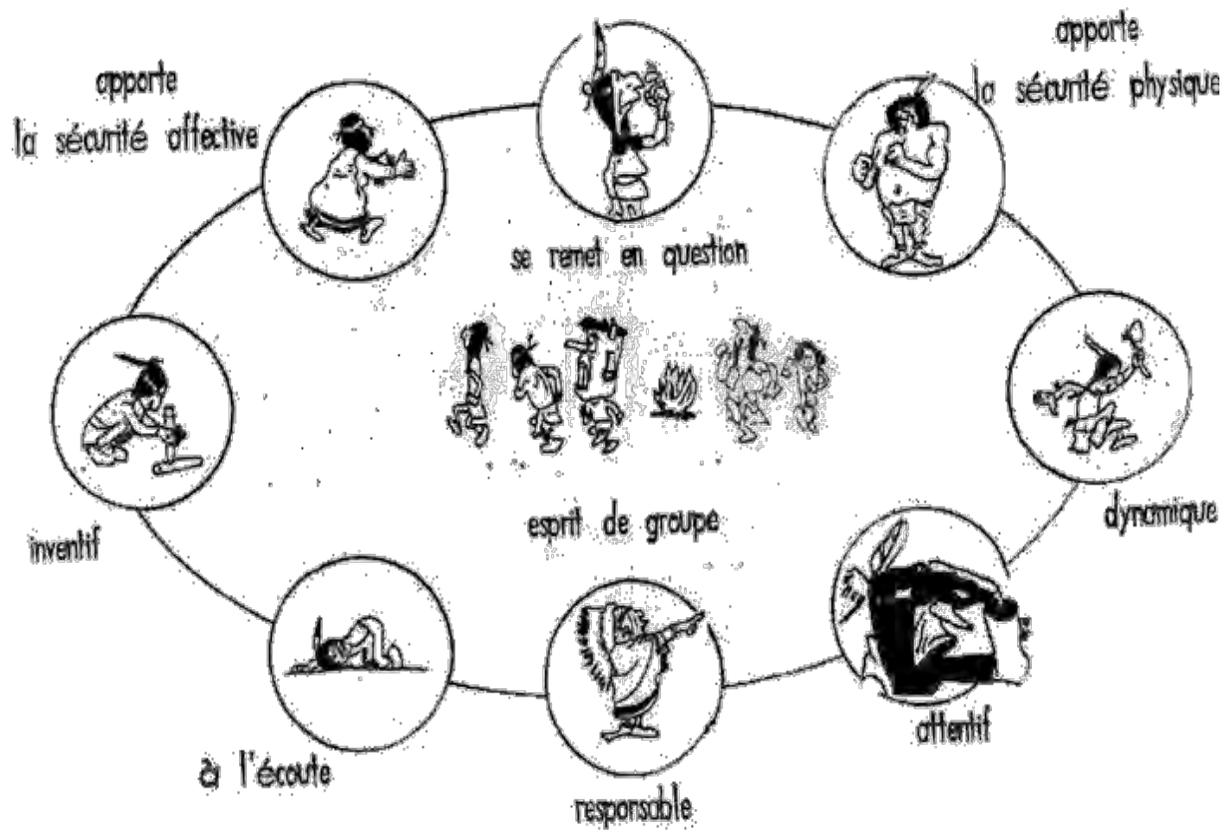
- *Rôle pédagogique :*

- Mettre en application le projet éducatif
- Préparer le projet pédagogique
- Garantir la cohérence du projet pédagogique et des projets d'animations avec les animateurs
- Impulser la dynamique de l'équipe
- Evaluer son équipe
- Se rendre disponible et à l'écoute pour chaque animateurs
- Veiller au respect des règles de sécurité, à la réglementation
- Gérer le matériel pédagogique
- Mettre en place des réunions
- Communiquer avec l'équipe enseignante et les parents

- *Rôle administratif :*
 - Assurer le contrôle et le suivi des dossiers des enfants
 - Assurer le suivi des documents nécessaires chaque jour
 - Etre en contact régulier avec la coordination du service Enfance Jeunesse
 - Gérer les feuilles d'heures, les absences des animateurs, le budget

➤ **Rôle de l'animateur :**

Il doit construire une relation de qualité avec les mineurs qui lui sont confiés, qu'elle soit individuelle ou collective. Il participe à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs : parents, intervenants, personnels de service... Il doit donc manifester une réelle capacité à travailler en équipe. Il encadre et anime la vie quotidienne, fait respecter les règles de vie et doit être capable de proposer et d'encadrer des activités adaptées à l'âge et aux besoins des mineurs : jeux, animations, activités manuelles.



L'animateur doit être :

- Accueillant
- Souriant
- Disponible
- Enthousiaste
- Polyvalent
- Participe à l'élaboration du projet pédagogique
- Etre capable de créer et proposer de multiples activités
- Avoir une tenue correcte et adaptée
- Respecter les consignes de sécurité
- Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant
- Respecter les individus avec lesquels il travaille
- Respecter le matériel et son environnement
- Favoriser un climat de relation saine avec les familles
- S'interdit toute forme de violence et d'agressivité
- Connaître et mettre en application les droits les devoirs d'un adjoint d'animation

Au sein d'une équipe l'animateur :

- Elabore des projets d'animation
- Réalise, met en place les activités
- Participe aux activités
- Installe et respecte le cadre règlementaire
- Aide et apporte son expérience et ses connaissances aux autres animateurs

- Accepte les idées et les critiques constructives
- Est capable de s'adapter aux situations imprévues
- Évalue et analyse son travail dans le but d'évoluer, de progresser
- Connaît et met en application les droits et les devoirs d'un adjoint d'animation

6. Evaluation

- Evaluation des activités :

Les bilans d'activités permettent d'évaluer la participation des enfants, de vérifier si les objectifs fixés sont atteints et ainsi de juger la pertinence du choix des activités par rapport aux objectifs.

A la fin de chaque activité les animateurs font un point avec les enfants afin de recueillir leur ressenti.

Une réunion d'équipe est organisée toutes les semaines afin d'évaluer les objectifs du projet pédagogique et de faire un retour sur le déroulement des activités ainsi que les éventuels problèmes liés aux enfants et aux parents.

- Evaluation des animateurs :

Tous les ans, chaque animateur passe un entretien individuel au cours duquel le directeur évalue le savoir-faire et le savoir être auprès des enfants, ainsi que l'accueil des parents .Nous pouvons ainsi faire un bilan sur ses points forts et ses points à améliorer, ses perspectives d'évolution, ses besoins et ses désirs de formation.

Le directeur est évalué de la même façon par sa hiérarchie. Ces évaluations sont basées sur le dialogue. Ceci nous permet d'avoir un regard extérieur et d'appréhender avec du recul les actions menées auprès des jeunes.

7. Conclusion

Le projet pédagogique de l'accueil périscolaire de Jean de la Fontaine et de Germaine Chemin peut être modifié, adapté selon les besoins des enfants durant l'année scolaire. Il doit répondre aux attentes et aux questions élaborées au préalable. Les actions sont menées durant les différents temps d'accueil et prennent en compte les caractéristiques du public.

Une évaluation est importante pour permettre de savoir si nos objectifs sont réalisés au cours de l'année. Il est nécessaire pour chacun d'entre nous de définir ce que l'on souhaite évaluer et de construire nos grilles d'évaluation adaptées.

Chaque animateur doit être capable d'adapter son attitude et son action en fonction des enfants et des imprévus et de veiller à l'intégrité physique et morale.